

Procès-verbal de l'assemblée de la commune
1^{ère} section du 27 novembre 2023

Il est 20 h 30 lorsque le président, M. Denis Guerdat, ouvre l'assemblée qui a été convoquée par le Journal officiel n° 39 du 3 novembre 2023 ainsi que par l'usage local.

Sont désignés scrutateurs : MM Jean-Pierre Queloz et Hervé Ruch

M. Guerdat donne connaissance de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2024 ; discuter et voter les budgets ainsi que les taxes.
3. Divers et imprévus

L'ordre du jour est accepté tel que présenté et le droit de vote n'est pas contesté aux 29 citoyens présents.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

La secrétaire, Mme Emilie Brahier, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du 26 juin 2023. Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Budget 2024 ; discuter et voter les budgets ainsi que les taxes

La caissière présente le budget 2024 qui affiche un déficit de Fr. 2'960.-. Très peu de changements ont été apportés par rapport à 2023 et quelques explications sont données.

De plus, le Conseil communal propose de ne pas changer les taxes.

Le budget est accepté à la grande majorité.

4. Divers et imprévus.

Un citoyen demande ou en est la réfection du chemin du Ban. AL lui répond que malheureusement les travaux ont été repoussés mais que le Conseil communal espère que ces derniers seront faits en 2024

La parole n'est plus utilisée et il est 21 h 45 lorsque le président remercie le Conseil communal et lève l'assemblée.

Au nom de l'assemblée de la commune 1^{ère} section

Le président
Denis Guerdat

La secrétaire
Emilie Brahier